



Le 30 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Comme indiqué dimanche dernier, l'évolution épidémiologique s'est considérablement dégradée dans le département du Nord, et particulièrement au sein de certains territoires comme en témoigne le **placement en alerte renforcée du territoire de la Métropole européenne de Lille (MEL)**.

Dans ce cadre, nous avons été amenés à **réfléchir en concertation avec les instances fédérales et les autorités préfectorales pour le bon déroulement de l'Assemblée Générale**.

En effet, concernant les rassemblements de la vie associative type Assemblée Générale, les mesures sanitaires doivent être renforcées compte tenu de l'augmentation du taux d'incidence de la COVID 19 et de la circulation active dans le département et plus particulièrement la MEL comme annoncé par le Ministre de la Santé ce mercredi 23 septembre. Les **services préfectoraux ont insisté sur la responsabilité collective**. Ainsi, les **AG sont autorisées en zone d'alerte renforcée et maximale dans un cadre limité et strictement encadré** contrairement à la mi-septembre et lors de la convocation de l'Assemblée du 3 octobre 2020.

Dès lors, **il nous revient de renforcer les conditions d'accueil des dirigeants avec notamment un nombre de m² supplémentaire pour l'émargement (fluidifier la circulation) et surtout le déroulement de l'Assemblée Générale**. Le nouveau protocole sera soumis aux instances préfectorales afin de garantir leur adéquation avec la nouvelle réglementation en cours.

Afin d'encadrer au mieux le bon déroulement de l'Assemblée, une visioconférence avec la Ligue du Football Amateur et le service juridique de la FFF a été organisée lundi après-midi. Afin de satisfaire aux demandes d'accueil renforcé nécessaire compte tenu des mesures sanitaires et obtenir l'aval des instances réglementaires, **il est ressorti que le report de l'Assemblée Générale au 17 octobre permettrait au District de retravailler le protocole d'accueil afin de renforcer le dispositif prévu initialement et le faire valider par les instances préfectorales, compte tenu du niveau d'alerte**.

En effet, lors de la visioconférence, la LFA a insisté pour que les Assemblées Générales se déroulent en présentiel dans la mesure du possible.

Dés, lors, **le Comité Directeur a acté ce mardi 29 septembre, le report de l'Assemblée Générale au samedi 17 octobre 2020 afin de renforcer les mesures sanitaires en adéquation avec le niveau d'alerte au sein de la MEL et matérialiser un protocole approuvé par les instances préfectorales**.

Comptant sur votre compréhension et l'implication de chacun en cette période sanitaire difficile,

Bien à vous,

Le Président du District
Cédric BETTREMIEUX

La Secrétaire Générale
Pauline BLONDEAU

